



DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 19 avril 2017, à compter de 9 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n^{os} : D08-01-17/B-00070, D08-01-17/B-00071
Propriétaire(s) : Paolo et Shannon Alexandra Guist
Emplacement : 3395 (3345) (3415), chemin Stagecoach
Quartier : 20 - Osgoode
Description officielle : partie du lot 29, concession 2
Zonage : RU, EP3
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

Les propriétaires souhaitent lotir leur bien-fonds en trois parcelles distinctes en vue de créer deux nouveaux lots résidentiels.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue de cessions.

La propriété est illustrée sur un croquis qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont représentées ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Adresse municipale
B-00070	182 m	158 m	3,3 ha	3395, ch. Stagecoach (maison et garage existants)
B-00071	77 m	157 m	0,8 ha	3415, ch. Stagecoach (vacante)
Conservée	255 mètres (ch. Stagecoach) et 406 mètres (ch. Blanchfield)	360 m	10,1 ha	(3345), ch. Stagecoach (vacante)

LES DEMANDES indiquent aussi que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.